Éducation, formation: Année européenne pour l'éducation et la formation tout au long de la vie, 1996

1994/0199(COD) - 23/11/1994 - Comité économique et social: avis, rapport

Le Comité économique et social approuve l'initiative de la Commission établissant 1996 "Année européenne de l'éducation et de la formation tout au long de la vie". Comme l'énonce expressément le Livre blanc sur la politique sociale, celle-ci "... doit servir les intérêts de l'Union dans son ensemble et de tous ses citoyens, aussi bien ceux qui ont un emploi que ceux qui n'en n'ont pas[(1) doc. COM(94) 333 final, p. 5.]". Dans le même esprit, les manifestations de l'année européenne de l'éducation et de la formation tout au long de la vie concernent non seulement tous les citoyens de l'Union mais aussi les travailleurs stricto sensu. Le Comité est vivement surpris des délais très courts qui lui ont été impartis pour l'élaboration de son avis. En outre, il estime que la période de préparation pour réussir cette année sera très courte étant donné que la procédure de codécision s'applique en la matière. Le Comité regrette que les partenaires sociaux ne sont pas intégrés dans le Comité consultatif; il rappelle que toutes les forces sociales sont des acteurs privilégiés d'une culture européenne de formation et de qualification. Les objectifs de la Commission pour la sensibilisation, communication et promotion de cette année constituent une grande idée dépourvue des fonds adéquats. Même en comparaison avec l'année européenne pour la sécurité, l'hygiène et la santé, le budget est très modeste; le risque de perdre la crédibilité d'une telle grande ambition est évident. Le Comité considère que le budget de 8 millions d'écus pour une période de 3 ans doit être augmenté. Le Comité s'interroge sur la base qui sera utilisée pour la répartition des fonds. Au cours d'expériences antérieures, des critères tels que la population active, l'emploi dans des secteurs à haut risque et dans les PME étaient retenus; or, dans le document de la Commission à l'examen, aucun critère n'est mentionné. Le recours aux médias constitue un des instruments permettant d'atteindre les objectifs. Un autre instrument pourrait être l'établissement de projets pilotes. L'impact de la présentation des résultats positifs des projets pilotes peut s'avérer plus important que le simple développement d'un slogan et d'un logo.